

Annexe 5 Vœux groupes

Les vœux groupes correspondent à un ensemble de natures de postes identiques ou différentes listé ci-dessous.

Les candidats peuvent procéder à la modification de l'ordre des postes mais pas à la modification de la composition du groupe (ni ajout ni suppression).

Support de postes regroupé	Zone	Vœu à mobilité obligatoire (MOB)
1) Ens. Élémentaire 2) Ens. maternelle 3) Décharge totale de direction 4) Titulaire de secteur*	Circonscription	oui
Ens. Élémentaire	Secteurs géographique (listés ci-dessous)	oui
Ens. maternelle	Secteurs géographique (listés ci-dessous)	oui
Remplaçants en brigade départementale	Zone de remplacement (cf annexe 12)	oui
1) SEGPA 2) EREA	Zone de remplacement (cf annexe 12)	non
ULIS école	Zone de remplacement (cf annexe 12)	non
1) IME 2) ITEP	Zone de remplacement (cf annexe 12)	non
RASED à dominante pédagogique	Zone de remplacement (cf annexe 12)	non

Parmi les vœux groupes certains sont identifiés comme étant à Mobilité obligatoire (MOB). Ils sont accessibles à l'ensemble des participants. Les participants obligatoires doivent en saisir obligatoirement trois.

* Les affectations de titulaire de secteur se font sur l'ensemble d'une circonscription même si le vœu groupe qui a permis l'obtention du poste était sur un secteur géographique.

Liste des secteurs géographiques

Zone	Circonscriptions
1	Vexin
2	Haute Vallée de l'Oise
3	Domont
4	Fosses
5	Cergy Est-Pontoise et Cergy Ouest
6	Hautil et Jouy Eragny
7	Saint-Ouen-L'aumone et Taverny
8	Herblay et Franconville
9	Ermont et Eaubonne
10	Sannois et Montmagny
11	Argenteuil Nord et Argenteuil Sud et Argenteuil Bezons
12	Gonesse et Garges les Gonesse
13	ST Brice-Sarcelles Nord et Sarcelles sud
14	Ecouen et Goussainville